



ffaaamm
30 ans

Fédération des familles
et amis de la **personne**
atteinte de maladie mentale

RAPPORT ANNUEL 2015-2016

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente	5
Mot de la directrice générale	6
Préambule	9
Dossiers prioritaires 2015-2016	11
LES SERVICES AUX MEMBRES	13
Volet Information	14
Volet Formation	14
Volet Consultation et reconnaissance	15
Volet Soutien aux membres	16
LES DOSSIERS POLITIQUES	17
RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES	23
RELATIONS AVEC LA POPULATION	27
VIE ASSOCIATIVE & MEMBERSHIP	31
CONCLUSION	35
LES ANNEXES	39
Dossiers prioritaires 2015-2018	40
Conseil d'administration et rencontres des administrateurs	42
Ressources humaines et comités	43
Représentations et affiliations	44
Relations publiques et médiatiques	45
Matériel promotionnel de la Campagne 2015	46
Prix Gruman-Poirier & Prix Hommage à l'initiative	47
Liste des membres réguliers et corporatifs	48



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Aujourd'hui, la FFAPAMM regroupe 38 associations à travers la province et est reconnue comme une organisation solide et représentative.

Il y a 30 ans, quelques familles unissaient leurs forces pour fonder une organisation qui s'appellera la FFAPAMM. Elles se sont données pour mission de se regrouper, se soutenir et se doter d'une plus grande force de mobilisation afin de briser l'isolement face à la maladie mentale.

30 ans que les familles réclament une reconnaissance de leur détresse, de leur implication, de leur expérience, de leur vécu auprès d'une personne ayant des troubles de santé mentale.

Avec le nouveau Plan d'action en santé mentale 2015-2020, la détresse des familles et notre capacité à accompagner notre proche à travers le modèle CAP sont enfin reconnues. Les familles et les associations sont très bien identifiées et en plus, les CISSS/CIUSSS ont un devoir de résultat et sont redevables directement au ministre.

Cependant, il y a encore du chemin à faire pour que les établissements, dans plusieurs régions,

changent leurs pratiques et nous fassent une place réelle. De plus, plusieurs de nos membres sont en situation financière précaire et nous devons poser des actions pour avoir un meilleur financement. J'ai confiance que notre force collective amènera des résultats positifs.

Aujourd'hui, la FFAPAMM regroupe 38 associations à travers la province et est reconnue comme une organisation solide et représentative. À preuve, des personnes de partout à travers la province sont réunies pour notre congrès annuel.

Je nous souhaite des avancées encore significatives pour l'avenir et un bon congrès.

Christiane Trudel



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

30 ans d'expériences, de débats, de représentations, de réflexion, de gains, de déceptions, de travail assidu, de persévérance, de professionnalisme et de dévouement.

Chers membres,

2015-2016... Une année que l'on devra « marquer » dans l'histoire de la FFAPAMM. Plusieurs raisons m'amènent à cette affirmation et je vous partage sans prétention mes arguments. À vous de juger si mon rationnel tient la route !

Premièrement...

Il serait difficile de passer sous silence le fait que la Corporation s'est relevée avec brio d'un tourbillon organisationnel, une expérience corporative qui, malgré quelques dommages collatéraux, a définitivement fait grandir et mûrir la Fédération. Nos cœurs battant à l'unisson pour la même cause, chacun ayant su contribuer à sa façon, cette année particulièrement, à donner un deuxième souffle à l'organisation.

À titre d'exemples, pensons à nos administrateurs qui ont adopté de nouvelles politiques de gouvernance, aux présidents, directeurs et intervenants d'associations qui ont partagé leur

expertise aux Rendez-vous réseautage et au personnel de la FFAPAMM qui n'a jamais baissé les bras.

Deuxièmement...

Comme le gouvernement, la FFAPAMM avait un besoin urgent de retrouver l'équilibre budgétaire; la dernière année confirme que les efforts des uns et des autres ont porté fruits. Nous ne sommes pas riches (et ce n'est pas le but) mais nous avons réussi à nous sortir la tête de l'eau.

Troisièmement...

L'arrivée du Plan d'action en santé mentale 2015-2020 qui positionne clairement les revendications portées par la FFAPAMM depuis 25 ans. Ces orientations ministérielles inespérées vont assurer le développement de partenariats entre les établissements et nos groupes membres. L'arrivée de principes qui permettront la signature d'ententes formelles et qui favoriseront des interventions hâtives auprès des membres de l'entourage, qui encourageront leur implication dans le processus clinique et leur participation aux décisions rattachées à l'organisation des services.

Quatrièmement...

La reconnaissance marquée du modèle CAP qui s'inscrit dans les propos de nos groupes membres et ceux de nos partenaires. Pensons au projet CERRIS-CNESM (Centre d'études sur la réadaptation, le rétablissement et l'insertion sociale et le Centre national d'excellence en santé mentale) qui a élaboré la formation des intervenants sur notre modèle, sans oublier nos amis européens de la France et de l'Italie qui, cette année, s'en sont inspirés pour développer leur mouvement associatif.

Cinquièmement...

Dans le cadre de la semaine de sensibilisation aux maladies mentales, la FFAPAMM est sortie des sentiers battus en abordant la question de l'autostigmatisation des membres de l'entourage, un sujet tabou à lui seul qui demande courage et humilité de la part des familles. Il

s'agit là du début d'un long combat qui n'avait jamais été nommé sur la place publique.

Sixièmement...

Les collaborations professionnelles naissantes avec des partenaires de renommée qui ont accepté pour une première fois de s'asseoir avec nous autour de la table pour revendiquer des changements à la Loi P-38. Voilà un mouvement collectif porteur d'espoir.

Septièmement...

La reconnaissance médiatique qui, cette année particulièrement, a permis une visibilité accrue de la Fédération et de son réseau Avant de craquer.

Huitièmement...

Le dévouement exceptionnel des administrateurs, des officiers, des membres des comités ad hoc qui, à chaque rencontre de travail, se sont présentés bien préparés et qui sont investis d'une mission.

Neuvièmement...

Le travail exceptionnel et professionnel de ma petite équipe de travail qui, sans relâche, a donné son 110%... sinon plus !

Dixièmement...

2016... C'est l'anniversaire de fondation de la FFAPAMM ! 30 ans d'expériences, de débats, de représentations, de réflexion, de gains, de déceptions, de travail assidu, de persévérance, de professionnalisme et... de dévouement de centaines de personnes.

Voilà 10 éléments argumentaires qui, pour moi, permettraient de mettre une étoile dorée à la FFAPAMM pour l'année 2015-2016.

En ce 30^e anniversaire de notre mouvement associatif, je nous souhaite de poursuivre notre travail dans la collégialité.

Aujourd'hui, c'est la fête, et pourquoi pas oublier nos heures de labeur pour savourer un petit instant de bonheur ? Car avouons que,

dans la vie, avoir 30 ans et de belles réalisations, c'est super, non ?

Amicalement,



Hélène Fradet

PRÉAMBULE

La Fédération a concentré ses efforts dans 5 secteurs d'activités, soit les services aux membres, les dossiers politiques, les relations avec les partenaires, les relations avec la population et la vie associative.

La mission de la FFAPAMM consiste à regrouper, représenter, soutenir et mobiliser des organismes qui œuvrent à briser l'isolement et à actualiser le potentiel des membres de l'entourage qui accompagnent un proche atteint de maladie mentale.

Pour ce faire, divers moyens sont déployés par le conseil d'administration et l'équipe permanente afin d'atteindre ces différents objectifs.

Au cours de l'année 2015-2016, en fonction de son mandat, de ses moyens financiers, de ses ressources humaines et de sa vie associative, la Fédération a concentré ses efforts dans 5 secteurs d'activités, soit les services aux membres, les dossiers politiques, les relations avec les partenaires, les relations avec la population et la vie associative.

Par ailleurs, une attention particulière et des activités ont été organisées en lien avec 4 des 7 priorités identifiées par les membres lors des journées de réflexion des associations membres du printemps 2015.

DOSSIERS PRIORITAIRES 2015-2016

Le conseil d'administration a identifié 4 dossiers prioritaires sur lesquels la FFAPAMM a porté une attention particulière au cours de la dernière année.

1. PLAN D'ACTION EN SANTÉ MENTALE 2015-2020

Objectif :
Augmentation du soutien régional versus l'opérationnalisation des orientations ministérielles.

2. RÉSEAUTAGE ENTRE LES MEMBRES

Objectif :
Favoriser la synergie et les meilleures pratiques.

3. REPRÉSENTATIONS POLITIQUES

Objectif :
Accroître le pouvoir d'influence aux niveaux local, régional et provincial.

4. VIE DÉMOCRATIQUE

Objectif :
Favoriser la transparence et les débats.

Les résultats des travaux rattachés à ces dossiers sont imbriqués dans les comptes rendus reliés notamment aux dossiers politiques et à la vie associative (voir les détails en annexe aux pages 40 et 41).

LES SERVICES AUX MEMBRES

LES SERVICES AUX MEMBRES

Les services aux membres demeurent l'une des grandes priorités de la FFAPAMM. Ils prennent forme sous quatre volets, soit l'information, la formation, la consultation & la reconnaissance et enfin, le soutien associatif, juridique et/ou politique.

INFORMATION

Dans l'objectif de tenir les membres au fait de tout événement ou information pouvant avoir un impact sur leur vie associative, la FFAPAMM utilise différents moyens de communication.

- Info-Flash (membres réguliers et corporatifs)
Informations brèves inhérentes aux dossiers politiques, associatifs ou sujets susceptibles d'intéresser les membres – 12 parutions.
- Alertes Web et correspondances informelles (membres réguliers et corporatifs)
Courrier électronique ou papier permettant de fournir une information d'appoint spécifique pouvant servir de courroie de transmission entre les membres. Nous pouvons évaluer l'information transmise à plus d'une cinquantaine de courriels annuellement.
- Nouvelles de la FFAPAMM (membres sympathisants)
Informations grand public sur les dossiers et enjeux de la FFAPAMM - 2 parutions.
- Revue de presse (abonnement libre / interne et externe)
Alerte matinale afin d'informer les abonnés des articles ou nouvelles du jour qui ont trait à la santé mentale - parution quotidienne / 5 jours/semaine. Au 31 mars 2016, 272 personnes étaient inscrites à la revue de presse électronique.

FORMATION

Les besoins dans le domaine de la formation sont diversifiés et en perpétuelle croissance. Que l'on pense aux champs de l'intervention, de la gestion, de la gouvernance ou de la formation en regard des troubles mentaux et de leurs traitements, il s'agit d'axes importants. En lien avec ces thématiques, la FFAPAMM a mis à la disposition de ses membres quelques activités en fonction de clientèles cibles.

- Précongrès - 4 juin 2015

Ateliers de formation portant sur l'usure de compassion en relation d'aide, les principes de la nouvelle gouvernance et les services pairs à pairs. 52 participants (gestionnaires, intervenants et membres de l'entourage).

- 22^e congrès provincial 5 & 6 juin 2015

An 1 du plan triennal 2015-2018 : L'autostigmatisation

C'est sous le thème « Les préjugés n'ont aucune emprise sur moi... J'élève ma voix » que 275 congressistes (provenant de 29 associations) ont pu s'enrichir en participant à l'un ou l'autre des 23 ateliers, conférences et formations portant sur les impacts de l'autostigmatisation sur les plans personnel, familial et social.

La rencontre provinciale a permis une prise de conscience du pouvoir d'agir des membres de l'entourage sur leur propre autostigmatisation et des moyens pour la contrer.

Il est à noter que pour permettre une augmentation des espaces de discussion au niveau provincial, le congrès de la FFAPAMM se tiendra dorénavant aux années paires en alternance avec des journées de réflexion réservées aux groupes membres qui se tiendront elles aux années impaires. La cadence aux deux ans favorisera également un renouveau au niveau de la programmation du congrès provincial.

- Apprendre à se rapprocher sans agressivité
La FFAPAMM a reçu un don de 30 000\$ du Fonds communautaire Bell Cause pour la cause qui a permis l'organisation d'une formation pour 20 formateurs provenant de différentes régions du Québec.

Issue d'un projet de recherche auquel la FFAPAMM a participé, cette formation de base permet à des membres de l'entourage confrontés à des comportements agressifs de leur proche de mieux réagir et de comprendre l'impact de leurs propres comportements.

En partenariat avec Hélène Racine - Diagnostic Qualité, la formation de formateurs, étalée sur 4 jours, a été offerte gracieusement à Québec au printemps 2016, un projet qui permettra l'enrichissement de la programmation des groupes membres.

- Formation des administrateurs de la FFAPAMM (accès aux administrateurs et directeurs des groupes membres)
En vue d'assurer une compréhension commune du rôle et des fonctions d'un conseil d'administration ainsi que des prémisses rattachées à l'éthique, une formation sur ces thèmes a été offerte à tous les administrateurs de la FFAPAMM ainsi qu'à 22 personnes provenant des groupes membres.

CONSULTATION ET RECONNAISSANCE

Soucieuse d'évaluer la qualité de ses services, de recueillir les commentaires de ses membres en regard de leurs attentes et de reconnaître l'expertise du mouvement associatif, la FFAPAMM a procédé à différents sondages de satisfaction et soumis différentes activités visant la mise en valeur de projets et/ou de personnes œuvrant au sein des groupes membres.

- Assemblée générale annuelle
84% des groupes membres ont participé à l'assemblée annuelle. Un taux de satisfaction

variant de 90% à 95% a été attribué par les participants à cet espace démocratique.

- Congrès annuel 2015
Le taux de satisfaction général en lien avec l'activité a été de 98% (satisfait à très satisfait).

- Aide-mémoire (pré-C.A.)
Avant la tenue des rencontres du conseil d'administration, en fonction des sujets traités, un aide-mémoire a été diffusé à toutes les associations en vue de recueillir leurs opinions, commentaires et questionnements. Un compte rendu leur été acheminé systématiquement après chacune des 4 rencontres du conseil d'administration.

- Prix Gruman-Poirier
Dans le cadre de sa 22^e édition, la FFAPAMM a décerné le Prix Gruman-Poirier à une personne qui s'est démarquée au sein de son association.

Suite à une consultation de toutes les associations membres et d'un tirage au hasard parmi 17 candidats, le Prix Gruman-Poirier 2015 a été décerné à Mme Céline Lambert de l'Association Le P.A.S à Victoriaville. Cette dernière s'est vue offrir un forfait voyage de VIA Rail Canada pour deux personnes d'une valeur de 1 000\$ ainsi qu'une bourse de 500\$ visant à couvrir les frais associés à l'expédition.

- Prix Hommage à l'initiative
Ce prix hommage vise à souligner les nombreux efforts déployés, jour après jour, par les associations membres de la FFAPAMM qui s'investissent à mettre en place des projets novateurs de grande qualité. Tous les groupes membres ont été invités à soumettre à la Fédération des projets permettant de mettre en valeur leur expertise.

Pour cette 3^e édition, 8 projets ont été déposés. Les noms des gagnants ont été dévoilés lors du congrès annuel de juin 2015. Il s'agit, dans l'ordre, de l'APAME Drummondville pour sa

conférence pièce de théâtre « La mission secrète de Julia Léveillée », de La Boussole pour son projet de partenariat avec les policiers et les juges et du Contrevent pour sa formation à la santé mentale et à la Loi P-38 auprès des policiers. À noter que ces derniers ont également remporté le Prix « coup de coeur » voté par les participants présents au congrès.

SOUTIEN AUX MEMBRES

Le soutien aux groupes membres prend différentes formes. Il s'agit d'interventions spécifiques adaptées aux besoins des requérants. Gestionnaires, intervenants ou administrateurs des groupes membres peuvent formuler une demande de soutien et la FFAPAMM offre son assistance dans plusieurs champs d'action.

- Référence & vie associative

Une ligne sans frais et une adresse de courrier électronique sont à la disposition des membres pour toute question nécessitant référence ou soutien technique. Des demandes ont été formulées notamment en lien avec la gouvernance, les stratégies d'autofinancement, le soutien à des demandes de financement, la gestion des ressources humaines, les relations médiatiques et le soutien informatique.

- Soutien politique

D'année en année, ce type de demande de soutien demeure constant. En 2015-2016, les demandes d'aide dirigées vers la FFAPAMM ont été variées : soutien à un projet de lettre à caractère politique, préparation d'une rencontre avec un CISSS-CIUSSS, analyse d'un projet local, appui à une démarche politique régionale, analyse de l'impact régional du Plan d'action en santé mentale 2015-2020, etc.

- Soutien juridique

La Fédération bénéficie du soutien technique d'un avocat-conseil lui permettant d'obtenir une expertise sur différentes questions reliées au droit corporatif.

Au-delà des informations obtenues pour le compte de nos groupes membres requérants, la Fédération a amorcé des démarches en vue d'obtenir des informations sur la Loi sur la publicité légale qui stipule que le registre des administrateurs doit être accessible au public.

La publication des données nominatives pouvant être un frein à l'implication de certains administrateurs, la FFAPAMM explore avec sa firme d'avocats les différentes avenues de solutions.

LES DOSSIERS POLITIQUES

LES DOSSIERS POLITIQUES

La FFAPAMM est soucieuse de bien représenter et outiller ses membres. Outre les nombreux appels téléphoniques et rencontres avec les équipes administratives et politiques du MSSS, il est essentiel de souligner l'implication de la Fédération dans quelques dossiers prioritaires.

PLAN D'ACTION EN SANTÉ MENTALE 2015-2020

Rendu public le 9 octobre 2015, la FFAPAMM a émis un communiqué de presse annonçant sa satisfaction des engagements à l'endroit de ses membres annoncés dans le Plan d'action en santé mentale 2015-2020.

Les grandes orientations avec lesquelles nous travaillerons au cours de 5 prochaines années sont les suivantes :

1. Mesures assurant des mécanismes de renseignement et de référence systématique vers les associations de familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale.
2. Mesures assurant les modalités de suivi concernant l'implication des membres de l'entourage dans le processus clinique avec une attention particulière sur la notion de confidentialité, ancrage établi sur l'obligation des professionnels à collaborer avec les membres de l'entourage.
3. Renforcement d'un continuum de services à l'intention des jeunes avec une attention particulière pour les enfants des personnes atteintes.
4. Mesures sur les actions et modalités de suivi reliées à la sensibilisation, à l'information et à la formation des membres de l'entourage sur les droits des utilisateurs.

5. Mesures afin de soutenir la participation active des membres de l'entourage dans la planification et l'organisation des services.

Soutien offert aux groupes membres :

- Analyse exhaustive du Plan d'action en santé mentale 2015-2020 établie en fonction du modèle CAP.
- Lettres types permettant d'interpeller les directeurs santé mentale des CISSS/CIUSSS et les députés régionaux.
- Prototype d'un protocole d'entente assurant la mise en place de la mesure 1.4.
- Implication dans la mise en place du protocole d'entente au sein de la région Chaudière-Appalaches.
- Services conseils adaptés en fonction des dynamiques régionales.
- Révision et adaptation du document « Le mouvement des familles au Québec ».

Démarches à caractère provincial reliées à l'implantation du Plan d'action en santé mentale 2015-2020 :

- Rencontres avec les équipes administratives et politiques du ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Direction de la Santé mentale : implication sur le Comité de Participation (mesure 1.5).
- Élaboration d'un guide de bonnes pratiques envers les membres de l'entourage - dépôt d'un projet de collaboration avec le CIUSSS de la Capitale-Nationale et les groupes membres de la région de la Capitale-Nationale.
- Interventions politiques en vue de permettre la fusion des budgets de répit-dépannage et de la mission globale (régions du Bas-Saint-Laurent, Mauricie/Centre-du-Québec, Estrie,

Côte-Nord et la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine).

JOURNÉES ANNUELLES DE SANTÉ MENTALE 2015

Marque de reconnaissance du ministère de la Santé et des Services sociaux à l'endroit des membres de l'entourage à titre de partenaires dans l'organisation des services, la FFAPAMM a soutenu et accompagné 3 représentants dans leur participation à différents débats et tables rondes.

Sous le thème « Faire ensemble et autrement », les membres de l'entourage ont donné leur opinion sur les sujets suivants :

- Les droits, les responsabilités et obligations : où en sommes-nous ? (M. Jean-Pierre Langevin - La Boussole).
- Vivre ensemble et autrement : le plein exercice de la citoyenneté des personnes marginalisées (M. Daniel St-Onge - Éclusier du Haut-Richelieu).
- La promotion de la santé mentale, la prévention des troubles mentaux, la santé mentale au travail... Comment faire une différence (Mme Christiane Trudel - La lueur de l'espoir du Bas-Saint-Laurent & présidente de la FFAPAMM).

Par ailleurs, en vue faire connaître les membres de son réseau Avant de Craquer, la FFAPAMM a tenu un kiosque d'information grâce à la collaboration de groupes membres de la région de Montréal (Les Amis de la santé mentale et La Parentrie).

LOI 10 : ORGANISATION ET GOUVERNANCE DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Cette loi, qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril

2015, a entraîné la disparition des agences de santé et de services sociaux qui ont cédé leur place à 13 centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et à 9 centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS).

Les 13 CISSS :

- Sont issus de la fusion des établissements publics d'une même région et, le cas échéant, de l'agence de la santé et des services sociaux de cette région.
- Évoluent au sein d'une structure de gestion réduite de 3 à 2 niveaux hiérarchiques.
- Sont au cœur de leur réseau territorial de services (RTS).

Les 9 CIUSSS :

- Sont créés sur le même modèle que les CISSS.
- Sont dans une région sociosanitaire où est située une université offrant un programme complet d'études prédoctorales en médecine ou qui exploite un centre désigné institut universitaire dans le domaine social.
- Excluent les centres hospitaliers universitaires, à l'exception du CIUSSS de l'Estrie, qui intègre le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHU de Sherbrooke).

En regard des responsabilités de ces nouvelles instances, dont la signature d'ententes et de financement avec les organismes communautaires, la FFAPAMM a invité des représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux à venir échanger avec ses membres lors d'un atelier en précongrès, un rendez-vous privilégié qui a permis aux membres de poser leurs questions et de formuler directement leurs inquiétudes à des responsables de la mise en œuvre de la nouvelle loi.

Par ailleurs, en cours d'année, la FFAPAMM a transmis à ses membres des informations et des tableaux permettant de comprendre la nouvelle réorganisation du réseau.

LOI P-38 : LOI SUR LA PROTECTION DES PERSONNES DONT L'ÉTAT MENTAL PRÉSENTE UN DANGER POUR ELLES-MÊMES OU POUR AUTRUI

Depuis plus de deux décennies, la FFAPAMM réclame des changements à la Loi. En bref, nos revendications sont ancrées sur les manquements suivants :

La notion de danger grave et immédiat :

- ne fait pas l'objet d'une définition claire et uniforme (subjectivité des professionnels);
- est interprétée sous l'angle du code criminel et non pas en lien avec les aspects médicaux de la maladie mentale;
- est une notion qui augmente la stigmatisation des personnes atteintes de troubles mentaux.

Les changements législatifs souhaités par la FFAPAMM sont, entre autres :

1. La standardisation de l'estimation de l'état mental, non pas en lien avec la dangerosité reliée à l'aspect criminel mais en lien avec une altération du jugement, soit la personne :
 - manifeste des symptômes reliés à la maladie mentale et va continuer de se désorganiser si elle n'est pas traitée promptement;
 - est gravement désorganisée, ce qui signifie qu'elle est en substance incapable de voir à ses besoins de base;
 - manifeste des signes imminents de violence.
2. Présentation simultanée au Tribunal de la garde en établissement et de l'ordonnance de traitement.

3. Intégration au plan d'intervention d'un protocole de sortie permettant d'assurer le suivi de la personne ainsi que les balises reliées au rôle d'accompagnateur des membres de l'entourage.

4. Obligation du suivi médical et social lorsque la personne a manifesté des comportements de violence envers elle-même ou autrui.

Au cours de la dernière année, le FFAPAMM s'est jointe à la voix de différents partenaires dont l'Association des médecins psychiatres du Québec (AMPQ), l'Institut universitaire en santé mentale de Québec (IUSMQ), la Société québécoise de la schizophrénie (SQS), Revivre et les Porte-voix du rétablissement afin d'explorer et de convenir d'une position commune à déposer aux deux ministères concernés, soit ceux de la Santé et des Services sociaux et de la Justice. Ces travaux sont en cours.

MESURES DE CONTRÔLE (isolement, contention et substances chimiques)

La FFAPAMM a pris position sur le manifeste de l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) qui demande au gouvernement un réel changement de pratiques visant l'élimination des mesures de contrôle et leur remplacement par des mesures préventives et alternatives respectueuses des droits et libertés de la personne.

Or, considérant que :

- le milieu hospitalier doit assurer une protection et un climat favorable au rétablissement de la personne;
- les établissements doivent assurer la protection de leur personnel et des visiteurs;
- les symptômes aigus de la maladie mentale peuvent entraîner des comportements agressifs;

- la personne en crise n'a pas le jugement nécessaire pour donner son consentement libre et éclairé;
- la prise de médicaments peut servir de reprise de contrôle de son pouvoir d'agir;
- les mesures préventives et alternatives ne sont pas clairement définies et évaluées;
- il est utopique d'envisager l'élimination complète des mesures de contention;
- la notion de responsabilité de la personne n'est pas associée à celle de ses droits;

La FFAPAMM réclame le maintien des mesures de contrôle dans les établissements (isolement, contention, substances chimiques).

Cependant, nous demandons d'urgence au gouvernement de baliser leur utilisation et de définir clairement les mesures alternatives pouvant agir de manière préventive à la crise, des actions pouvant éviter que la personne s'inflige ou inflige à autrui des lésions.

GRÈVE ET MOBILISATION DU MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE

1 400 groupes communautaires représentés par 12 000 personnes se sont mobilisés à l'automne 2015 en vue d'envoyer un message clair au gouvernement en lien avec la stagnation du financement du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).

La FFAPAMM a soutenu la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) dans ses démarches politiques en interpellant, par lettre, le gouvernement.

PROJET DE LOI 56 : LOI SUR LA TRANSPARENCE EN MATIÈRE DE LOBBYISME

Le ministre Jean-Marc Fournier a déposé, en juin 2015, un projet de loi qui comprend l'obligation à l'assujettissement de tous les organismes communautaires en matière de lobbyisme. Il s'agit d'un projet qui limiterait l'exercice de la démocratie, de la citoyenneté et qui brimerait les droits d'association et d'expression.

La FFAPAMM a soutenu les démarches des leaders communautaires, dont la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles, en signant une pétition à l'Assemblée nationale et en interpellant par lettre le ministre responsable du dossier.

Ces actions collectives ont permis l'octroi d'une consultation du Commissaire au lobbyisme qui a valu de faire entendre la voix du milieu communautaire par la voie de 23 auditions en consultation privée et 103 documents déposés.

Un rapport public est prévu au printemps 2016.

RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

Pour assurer la représentativité du mouvement dans différentes sphères, la FFAPAMM développe ses liens de partenariat avec plusieurs acteurs. Ces relations permettent une visibilité, un partage d'informations sur la réalité des membres de l'entourage et font connaître les services offerts par les associations membres, sans compter l'objectif d'accroître la portée politique de la Fédération.

CENTRE D'ÉTUDES SUR LA RÉADAPTATION, LE RÉTABLISSEMENT ET L'INSERTION SOCIALE (CERRIS) / COMITÉ CONSULTATIF

Projet de 3 ans qui vise le déploiement et l'utilisation optimale des meilleures pratiques de réadaptation psychosociale dans les équipes SIM-SIV et ce, par le biais des partenariats, le réseautage et l'utilisation des technologies d'information et de communication (régions de Montréal, Lanaudière, Abitibi-Témiscamingue, Mauricie/Centre-du-Québec et Capitale-Nationale).

La FFAPAMM est impliquée dans la validation des orientations du projet, s'assure que ce dernier réponde aux besoins de l'ensemble des partenaires et éventuellement, entamera une réflexion sur la généralisation aux autres régions du Québec.

La Fédération est également engagée dans l'élaboration du contenu d'une formation qui portera sur le modèle CAP et collabore à la conception de capsules vidéo.

GROUPES PROVINCIAL SUR LA STIGMATISATION ET LA DISCRIMINATION EN SANTÉ MENTALE / FORMATION RÉSEAU

Participation de la FFAPAMM à un sous-comité impliquant le ministère de la Santé et des Services sociaux dans la conception d'une formation destinée aux intervenants du réseau.

Notre contribution permet de mettre en avant-plan l'impact de la stigmatisation sur les membres de l'entourage.

COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE

Groupe de travail composé de chercheurs, d'établissements et de groupes communautaires qui cherchent à mettre en commun les meilleures pratiques axées sur le rétablissement. La Fédération est impliquée sur le comité organisateur qui établit les sujets de discussion et est porte-parole des membres de l'entourage en regard du modèle CAP.

COLLECTIF POUR L'ACCÈS À LA PSYCHOTHÉRAPIE

Groupe formé d'organismes et d'experts dans le domaine de la santé mentale qui croient que les services de psychothérapie doivent être accessibles à toute personne atteinte d'un problème de santé mentale et aux membres de l'entourage qui requièrent ce type de services en complémentarité à ceux offerts par les groupes membres.

Participation de la FFAPAMM à titre de signataire d'un mémoire déposé au ministre de la Santé et des Services sociaux, le Dr Gaétan Barrette.

CENTRE D'EXCELLENCE EN ÉLECTRO-CONVULSIVOTHÉRAPIE

Au cours des années, la FFAPAMM s'est investie dans un groupe de travail provincial dont le mandat était d'améliorer les formulaires de consentement et les informations relatives aux traitements d'électroconvulsivothérapie.

Un dépliant (rédigé en français et en anglais) destiné aux usagers et aux membres de l'entourage a été rendu public en juin 2015 par le ministère de la santé et des Services sociaux.

page a été effectuée au Québec et l'impression s'est finalisée en Italie. Il est à noter que tous les coûts reliés à ce projet ont été pris en charge par la communauté italienne.

UNAFAM

En suivi d'un projet de coopération avec l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques et dans une perspective de maintien de liens internationaux et de reconnaissance d'expertises, la direction générale de la Fédération a accepté l'invitation de donner une conférence à Lyon dans le cadre du colloque de l'UNAFAM Rhône-Alpes dont le thème était « Nouveau regard sur les aidants : quelle place pour chacun ? ».

Dans le même axe, le Québec étant reconnu comme étant un chef de file dans l'offre de services de soutien aux membres de l'entourage, des collègues français ont également profité de séjours dans la province pour rencontrer des représentants de la FFAPAMM.

FAMILIARE DI ALLEANZA PER LA SALUTE MENTALE

Après avoir pris connaissance de la version française de L'indispensable, l'association de familles italienne établie à Brescia en Italie a abordé la FFAPAMM pour obtenir la permission de traduire et produire cet outil né de la coopération France-Québec.

Une entente de partenariat a permis la traduction italienne de L'indispensable; la mise en

RELATIONS AVEC LA POPULATION

RELATIONS AVEC LA POPULATION

En lien avec sa mission, la FFAPAMM doit mettre en œuvre des actions pour faire connaître les groupes membres de son réseau Avant de craquer, encourager les membres de l'entourage à chercher de l'aide et contrer la stigmatisation entourant les maladies mentales. Pour ce faire, différents moyens sont déployés pour rejoindre la population.

CAMPAGNE D'INFORMATION ET D'ÉDUCATION AUX MALADIES MENTALES 2015

L'année 2015 a marqué l'an UN du plan triennal 2015-2018 qui vise à réduire la stigmatisation et la discrimination à laquelle font face les membres de l'entourage dans leur rôle de client, d'accompagnateur et de partenaire dans l'organisation des services en santé mentale.

Portant l'objectif de réduire l'autostigmatisation des membres de l'entourage (poids de leurs propres préjugés), la campagne 2015 visait à ce que ces derniers prennent conscience de leur pouvoir d'agir sur leur propre autostigmatisation et osent en parler ouvertement et, par ricochet, une augmentation du nombre de demandes d'aide au sein des groupes membres.

C'est sous le thème « La maladie mentale d'un proche vous confronte à vous-même ? Demandez de l'aide » que les différentes activités ont été déployées. Les moyens qui ont été utilisés pour atteindre les objectifs sont les suivants :

- Avantdecraquer.com a été utilisé comme le principal véhicule de communication, puisqu'il permet de soutenir et de faire rayonner la mission des associations membres de la FFAPAMM.

- Présence accrue sur les médias sociaux sous la bannière Avantdecraquer.com (Facebook, Google + et Twitter).
- Diffusion d'une nouvelle capsule Web (style reportage journalistique de 3 à 4 minutes).
- Diffusion d'un journal électronique Spécial campagne.
- Promotion du logo de certification sur l'ensemble de nos publicités visant à promouvoir l'excellence des services des associations membres certifiées (imprimé et Web).
- Diffusion de la revue de presse.
- Production de matériel promotionnel pour la FFAPAMM et ses membres (affiche 12 X 18, encart vertical avec carte d'affaires détachable, signet 2 X 8, calendrier de bureau 2016, napperon 11 X 17, carton promotionnel - format carte postale, pochette à documents, aimant et papeterie).
- Réseau de distribution de notre matériel (19 partenaires sectoriels et intersectoriels).
- Partenariats établis avec différents organismes (réseau de la santé et autres) qui ont accepté de diffuser l'information sur leur site Web ou dans leur section réservée aux membres.
- Stratégies de relations publiques (lignes directrices pour les membres en soutien aux interventions médiatiques).

Contributions financières et/ou commandites de services visant l'organisation et/ou la promotion de l'activité :

Catégorie PLATINE (valeur de 10 000\$ et plus)
Groupe Jean Coutu, Janssen, Côté Fleuve et VIA Rail Canada - transporteur officiel.

Catégorie OR (valeur entre 7 000\$ et 9 999\$)
Interscript (production graphique).

Catégorie ARGENT (valeur entre 4 000\$ et 6 999\$)
Association québécoise des infirmières et infirmiers en santé mentale (AQIISM).

Catégorie BRONZE (valeur entre 1 000\$ et 3 999\$)
David Communication - Stratégies médiatiques

Collaborateurs :

Atelier du Lac (publipostage).

LIGNE DE RÉFÉRENCE UNIQUE 1 855 CRAQUER

Service exclusif réservé aux groupes membres de la FFAPAMM. Les régions non représentées au sein de la Fédération voient les appels de demandes d'aide basculés au CISSS de la région qui voit à assurer les références régionales.

SITE INTERNET ET MICROSITE

Au cours de la dernière année :

www.ffapamm.com a reçu la visite de 13 893 utilisateurs (moyenne d'environ 1 158 utilisateurs par mois) pour un total de 17 191 sessions. Le nombre de pages vues sur le site affiche un important total annuel de 38 244. La durée moyenne des visites est d'une minute, 50 secondes.

www.avantdecraquer.com a reçu la visite de 24 132 utilisateurs (moyenne d'environ 2 011 visiteurs par mois), pour un total de 28 292 sessions. Le nombre de pages vues affiche un impressionnant total annuel de 63 067. La durée moyenne des visites est d'une minute, 41 secondes.

Pour les deux sites, les internautes proviennent majoritairement du Canada et de la France et l'accès provient soit de source directe, par référencement ou via les moteurs de recherche populaires comme Google.

RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook, Twitter et Google + sont les réseaux qui assurent le rayonnement du réseau Avant de craquer.

Facebook

Pour les douze derniers mois d'opération du site, la page Facebook du réseau Avant de craquer affichait un total de 1 154 mentions « J'aime », ce qui représente une augmentation de 56%.

Twitter

435 abonnés suivent nos tweets, qui ont été de l'ordre de 402.

Google +

Rejoint 30 abonnés pour un total de 6 156 consultations.

VIE ASSOCIATIVE & MEMBERSHIP

VIE ASSOCIATIVE & MEMBERSHIP

La vie corporative prend son ancrage sur des racines de changements et de transformation. À cet égard, la FFAPAMM est en mouvement et cherche à s'adapter aux besoins spécifiques de ses membres. Dans cet esprit, de nouvelles activités se sont greffées à nos travaux courants.

RENCONTRE PROVINCIALE DES PRÉSIDENTS ET DIRECTEURS DES ASSOCIATIONS MEMBRES

Tenue les 23 et 24 avril 2015, cette rencontre a réuni 46 participants en provenance de 27 associations membres.

Ce fut deux journées constructives et positives, fructueuses en idées et réflexions qui ont amené le conseil d'administration à établir les priorités de la FFAPAMM à court et à moyen terme.

RENDEZ-VOUS RÉSEAUTAGE DES PRÉSIDENTS, DIRECTEURS ET INTERVENANTS

Visant le partage d'expertises et la discussion sur les grands dossiers d'intérêt collectif, les présidents, directeurs et intervenants se sont réunis, en sous-groupes, aux fréquences suivantes :

- Rendez-vous réseautage des présidents
4 juin 2015 – 10 participants
15 septembre 2015 - 12 participants
- Rendez-vous réseautage des directeurs
4 juin 2015 – 10 participants
15 septembre 2015 - 17 participants
24 novembre 2015 - 20 participants
15 Mars 2016 - 19 participants

- Rendez-vous réseautage des intervenants
15 septembre 2015 - 13 personnes
15 mars 2016 – 17 participants

TOURNÉE TÉLÉPHONIQUE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Au-delà du soutien régulier disponible et dans l'objectif d'un rapprochement avec la base, la direction générale a offert à tous les directeurs des entretiens privés, selon un calendrier préétabli, leur permettant des échanges sur des dossiers à caractère corporatif et/ou politique. Cette démarche a trouvé réponse auprès de 9 directeurs.

RECERTIFICATION ET ACCOMPAGNEMENT DES MEMBRES

Le processus de recertification s'est amorcé pour 7 associations membres. L'exercice trouve son ancrage sur le principe de l'autoévaluation et, à cet effet, des outils ont été proposés aux groupes concernés.

Dans le même ordre d'idées, un comité ad hoc à amorcé une réflexion sur le rôle de la FFAPAMM relié à la supervision de l'application du cadre normatif.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX ET ANALYSE DU PROCESSUS ÉLECTORAL

Dans le contexte de la révision importante des règlements généraux qui s'est effectuée au cours des deux dernières années, le conseil d'administration, par le biais d'un comité ad hoc, a fait une consultation des membres en vue d'analyser le processus électoral et vérifier le mode de communication entre les administrateurs et les membres des chapitres.

Cet exercice a entraîné la révision d'articles aux

règlements généraux qui sont soumis aux membres à l'assemblée générale 2016.

POLITIQUES DE GOUVERNANCE

Dans un souci d'assurer des assises solides pour la Corporation et avec l'appui d'un comité ad hoc, le conseil d'administration a adopté 6 politiques de gouvernance inhérentes au partage de responsabilité entre la gouvernance et l'intendance ainsi que des règles éthiques.

Les politiques adoptées sont les suivantes : le rôle du conseil d'administration, le rôle des dirigeants, le rôle et la délégation des pouvoirs du directeur général, les comités de gouvernance du Conseil, les comités opérationnels, le cadre éthique et le code de déontologie.

Le travail se poursuivra au cours de l'année 2016-2017 relativement à l'élaboration d'une politique sur la clientèle

ADHÉSIONS

- Membres sympathisants :

5 personnes ont joint les rangs de la FFAPAMM.

- Membre régulier :

Le Pont du Suroît
Région de Salaberry-de-Valleyfield
Chapitre 16

CONCLUSION

CONCLUSION

En ce 30^e anniversaire de fondation de la FFAPAMM, nous nous engageons à poursuivre dans la voie de notre mission.

L'année 2015-2016 ferme ses portes sur un calendrier bien rempli. À la mesure de nos moyens, de nos ressources humaines et de notre expertise, nous avons mis nos énergies dans le déploiement de travaux et services qui ont permis, nous l'espérons, de répondre aux attentes de nos membres.

En ce 30^e anniversaire de fondation de la FFAPAMM, nous nous engageons à poursuivre dans la voie de notre mission qui est de regrouper, représenter, soutenir et mobiliser des organismes qui oeuvrent à briser l'isolement et à actualiser le potentiel des membres de l'entourage qui accompagnent un proche atteint de maladie mentale.

En cette jeune trentaine, nous sommes conscients que tout n'est pas parfait et que la route sera encore longue, sinueuse et parsemée d'obstacles. Cependant, avec notre bagage de vie, nos expériences professionnelles et personnelles, nous sommes convaincus que nous serons capables d'affronter les intempéries et les résistances gouvernementales.

Dans cet esprit, la prévision de notre menu 2016-2017 s'oriente vers des actions reliées à l'implantation provinciale du protocole d'entente qui vise à assurer l'opérationnalisation de la mesure 1.4 du Plan d'action en santé mentale 2015-2020, d'offrir aux membres de la formation sur la levée de fonds, de réviser les barèmes de la cotisation annuelle et à assurer la mise en place des mécanismes qui visent à quantifier l'offre de services des associations membres sur une base à la fois régionale et provinciale.

Souhaitons-nous que collectivement, les meilleures années soient à venir et ce, pour le bénéfice des groupes membres et des milliers de personnes qui bénéficient d'excellents services du réseau Avant de craquer.

Merci de votre confiance.

Solidairement,

Le conseil d'administration et son équipe permanente

LES ANNEXES

DOSSIERS PRIORITAIRES 2015-2018

1. PLAN D'ACTION EN SANTÉ MENTALE

Objectif :	Augmenter le soutien régional vs opérationnalisation du PASM.
Moyens :	Élaboration d'outils pour les membres. Identification des responsables Santé Mentale des CISSS & CIUSSS. Alliance avec des groupes externes (au besoin). Rappel régulier des démarches de base à effectuer au niveau politique. Formation d'un comité de réflexion. Rencontre provinciale un an après la sortie du PASM.
Résultats attendus :	Reconnaissance des groupes membres au niveau régional dans l'application du modèle CAP (Client – Accompagnateur – Partenaire).
Échéancier :	À déterminer en fonction de la sortie du prochain plan d'action en santé mentale.

2. RÉORGANISATION DU RÉSEAU DE LA SANTÉ

Objectif :	Assurer l'autonomie des groupes membres.
Moyens :	Analyse du positionnement des associations sur les comités reliés aux CISSS et CIUSSS. Élaboration d'une stratégie nationale.
Résultats attendus :	Positionnement provincial sur les lieux de représentation.
Échéancier :	2016 - 2017

3. ENJEUX FINANCIERS

Objectif :	Assurer la pérennité financière des membres.
Moyens :	Offrir de la formation sur la levée de fonds. Favoriser le partage d'expertises.
Résultats attendus :	Élaboration de stratégies de financement à l'échelle locale / régionale.
Échéancier :	2017 - 2018

4. RÉSEAUTAGE ENTRE LES MEMBRES

Objectif :	Favoriser la synergie et les meilleures pratiques.
Moyens :	Accès à des lieux d'échanges et outils de communication interactifs vs leadership de la FFAPAMM (rendez-vous des présidents / directeurs / intervenants). Politique de communication avec perspective de mécanisme circulaire (provincial / régional). Contacts personnalisés avec les directeurs à tous les deux mois.
Résultats attendus :	Sentiment d'appartenance accru et augmentation des champs de compétence (présidence – direction générale – intervenants).
Échéancier :	2015 - 2016

5. REPRÉSENTATIONS POLITIQUES

Objectif :	Accroître le pouvoir d'influence aux niveaux local, régional et provincial.
Moyens :	Transmission d'informations locales vs FFAPAMM (définir les éléments utiles - 2016-2017 - pour la cueillette des données + grilles statistiques + protocoles). Soutien aux stratégies régionales. Accroître la présence médiatique (régional + provincial). Stratégie marketing vs FFAPAMM et Avant de craquer.
Résultats attendus :	Quantifier l'offre de services des associations permettant un plus grand rayonnement provincial.
Échéancier :	2015 - 2018

6. RÉSEAUTAGE AVEC DES ORGANISMES EXTERNES

Objectif :	Augmentation du référencement.
Moyens :	Ententes provinciales avec la Sûreté du Québec et l'AMPQ. Formation des corps policiers.
Résultats attendus :	Signature d'ententes de collaboration au niveau provincial avec retombées régionales.
Échéancier :	2017 - 2018

7. VIE DÉMOCRATIQUE

Objectif :	Favoriser la transparence et les débats.
Moyens :	Présence « en personne » au C.A. Identification d'un projet rassembleur. Rencontre provinciale aux deux ans. Maintenir la certification. Assurer la participation des régions éloignées. Regard attentif sur la grande région de Montréal vs la densité de la population.
Résultats attendus :	Conseil d'administration de la FFAPAMM plus impliqué (représentatif des chapitres) et membership mobilisé.
Échéancier :	2015 - 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RENCONTRES DES ADMINISTRATEURS

ADMINISTRATEURS - Composition au 31 mars 2016

Christiane Trudel
Chapitre 1 – Bas-Saint-Laurent

Nancy Rainville
Chapitre 2 – Saguenay/Lac-Saint-Jean

Marc Roland
Chapitre 3 – Capitale-Nationale

Lise Vaudry
Chapitre 4 – Mauricie/Centre-du-Québec

Marcel Pinard
Chapitre 5 – Estrie

Nunzio Venditti
Chapitre 6 – Montréal

Yves Gélinas
Chapitre 7 – Outaouais

Bertrand Gignac
Représentant des membres corporatifs

Manon Lord
Chapitre 8 – Abitibi-Témiscamingue

Carole Gaudreault
Chapitre 9 – Côte-Nord

Siège vacant
Chapitre 11 – Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

Réjean Sylvain
Chapitre 12 – Chaudière-Appalaches

Siège inoccupé
Chapitre 13 – Laval

Siège inoccupé
Chapitre 14 – Lanaudière

Mélanie Tremblay
Chapitre 16 – Montérégie

OFFICIERS

Christiane Trudel
Présidente

Nancy Rainville
Trésorière

Mélanie Tremblay
Vice-présidente

Marcel Pinard
Secrétaire

Nunzio Venditti
Vice-président

RENCONTRES DES ADMINISTRATEURS

Assemblée générale 5 juin 2015

Conseil d'administration 23 avril 2015 | 5 juin 2015 (spécial) | 17 septembre 2015
10 décembre 2015 | 25 février 2016

Comité exécutif 16 avril 2015 | 27 mai 2015 | 30 juin 2015 | 10 septembre 2015
29 septembre 2015 | 3 novembre 2015 | 1^{er} décembre 2016
9 février 2016

RESSOURCES HUMAINES ET COMITÉS

PERSONNEL PERMANENT ET CONTRACTUEL

Hélène Fradet	Direction générale
Manon Dion	Événements spéciaux et services aux membres
Daniel Valois	Administration
Marie-Anne Lapointe	Emploi étudiant

BÉNÉVOLES

Louis X. Lavoie	Avocat-conseil
Robert Greffard	Congrès

COMITÉS

Comité Plan d'action en santé mentale	Diane Breault Steve Dubois Luce Fortin
Comité sur la gouvernance	Luce Fortin Nancy Rainville Christiane Trudel Lise Vaudry
Comité de certification	Réjean Sylvain Nunzio Venditti
Comité Congrès 2016	Gabrielle Brind'Amour Carole Gaudreault Benoît Monette
Comité Campagne de sensibilisation	Manon Lord Nancy Rainville
Comité Loi P-38	Jacques Gagné Yves Gélinas Manon Lord Nathalie Tremblay
Comité Règlements généraux	Marcel Pinard Mélanie Tremblay Nunzio Venditti
Comité Sondage éclair	Carole Gaudreault Manon Lord Nancy Rainville
Comité Kiosque	Déterminé en fonction des besoins

REPRÉSENTATIONS ET AFFILIATIONS

REPRÉSENTATIONS (conférence et/ou kiosque)

Mélanie Tremblay	OASIS Santé mentale Granby et région Conférence à l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal
Noëlla Beaudry	La Parentrie Kiosque
Christiane Germain	La Parentrie Kiosque
Michel Houle	Éclusier du Haut-Richelieu Kiosque
Judith Laurendeau	Association Le P.A.S. Kiosque
Nathalie Tremblay	Association Le P.A.S. Kiosque
Nunzio Venditti	Les Amis de la santé mentale/Friends for mental health Kiosque

AFFILIATIONS

La FFAPAMM est membre des organismes suivants :

Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQRP)

Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)

RELATIONS PUBLIQUES ET MÉDIATIQUES

4 octobre 2015	Communiqué Les familles disent NON aux préjugés et à la stigmatisation Newswire Campagne de sensibilisation
4 octobre 2015	Entrevue Christiane Trudel Le Québec matin LCN Campagne de sensibilisation
9 octobre 2015	Communiqué Plan d'action en santé mentale 2015-2020 : les familles surveilleront l'exécution du plan d'action par le gouvernement Newswire
27 octobre 2015	Entrevue Christiane Trudel, Mélanie Tremblay et témoignage d'un parent La Presse Campagne de sensibilisation
12 novembre 2015	Entrevue Hélène Fradet et Dre Karine Igartua La Presse Troubles mentaux : cinq patients sont morts en 2014 dans des circonstances tragiques
13 novembre 2015	Entrevue Hélène Fradet et Karine Igartua La Presse Dossier Loi P-38
9 janvier 2016	Entrevue Jean-Pierre Langevin et Hélène Fradet Désautels le dimanche Radio-Canada Dossier Loi P-38 Entrevue Jean-Pierre Langevin Huffington post Dossier Loi P-38
11 janvier 2016	Entrevue Dre Karine Igartua, Gilles Chamberland, Hélène Fradet Le Journal de Montréal Dossier Loi P-38 Entrevue Hélène Fradet Journal Metro Dossier Loi P-38
12 janvier 2016	Entrevue Hélène Fradet Le Québec parle LCN Dossier Loi P-38 Entrevue Hélène Fradet En direct avec Julie Drolet RDI Dossier Loi P-38 Entrevue Hélène Fradet Jean-François Guérin LCN Dossier Loi P-38 Entrevue Hélène Fradet Le 15-18 Radio-Canada Dossier Loi P-38

Cette liste offre un aperçu des principales apparitions publiques faites par la FFAPAMM en 2015-2016 mais n'est pas exhaustive, de nombreuses publications ayant été faites sur les réseaux sociaux et autres plateformes.

MATÉRIEL PROMOTIONNEL DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION 2015



LA MALADIE MENTALE D'UN PROCHE VOUS CONFRONTE À VOUS-MÊME?

DEMANDEZ DE L'AIDE.

Avantde craquer.com

1 855 CRAQUER (272-7837)
Un réseau d'organismes certifiés à travers le Québec.

ffapamm
Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale (FFAPAMM)

bicom Goult Jean Coutu janssen



Apprenez à composer avec la maladie mentale d'un proche

Avantde craquer.com

La maladie mentale de mon fils a pris beaucoup de place dans ma vie

Mon estime personnelle en a pris un coup, étant réduite à presque rien. Le jugement sévère que je me portais m'a empêchée de me regarder. Un instant de lucidité m'a propulsée dans l'ultime geste d'humilité : «Demander de l'aide»

Faites comme moi et les milliers de personnes qui se présentent chaque année aux portes des associations-membres du réseau **Avantdecraquer.com** et profitez de l'expertise d'intervenants qualifiés.

Jhoane Villeneuve,
Mère et auteure du Livre Dans le tourbillon de la maladie mentale,
Un héritage aigre-doux

MEMBRE DU RÉSEAU Avantde craquer.com

ffapamm
Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale

Nos commanditaires :

bicom Goult Jean Coutu janssen

www.Avantdecraquer.com • 1 855 CRAQUER (272-7837)

ffapamm
Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale

1990, rue Cyrille-Duquet
Bureau 203
Québec (Québec) G1N 4K8

418 687-0474
Ligne administrative :
1 800 323-0474
Téléc. : 418 687-0123
info@ffapamm.com
www.ffapamm.com

Nom : _____

2016

JANVIER D L M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

FÉVRIER D L M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28

MARS D L M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

AVRIL D L M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30

MAI D L M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

JUIN D L M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30

LA MALADIE MENTALE D'UN PROCHE VOUS CONFRONTE À VOUS-MÊME?

Demandez l'aide d'un organisme certifié du réseau Avantdecraquer.com • 1 855 CRAQUER (272-7837)

Une initiative de la Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale (FFAPAMM)

Avantde craquer.com

PRIX GRUMAN-POIRIER & PRIX HOMMAGE À L'INITIATIVE 2015



LISTE DES MEMBRES RÉGULIERS ET CORPORATIFS 2015-2016

Chapitre 1 - Bas-Saint-Laurent

La lueur de l'espoir du Bas-Saint-Laurent

Chapitre 2 - Saguenay/Lac-Saint-Jean

Centre Nelligan

Chapitre 3 - Capitale-Nationale

La Boussole

Le Cercle Polaire

La Marée

L'Arc-en-Ciel

Chapitre 4 - Mauricie / Centre-du-Québec

APAME Drummondville

Le Périscope

La Lanterne d'espoir

Association Le P.A.S.

Le Gyroscope

La Passerelle

Chapitre 5 - Estrie

APPAMM-Estrie

OASIS Santé mentale Granby et région

Chapitre 6 - Montréal

PABEMSOM

La Parentrie

AMI-Québec

Les Amis de la santé mentale / Friends for mental health

Chapitre 7 - Outaouais

L'Apogée

Chapitre 8 - Abitibi-Témiscamingue

VALPABEM

La Rescousse

Le Portail

La Bouée d'espoir

Chapitre 9 - Côte-Nord

APAME de l'Est de la Côte-Nord

APAME Baie-Comeau

Chapitre 11 - Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

Nouveau Regard

Centre communautaire L'Éclaircie

Chapitre 12 - Chaudière-Appalaches

Le Contrevent

L'Ancre

Le Sillon

La Croisée

Chapitre 16 - Montérégie

Le Vaisseau d'Or

APAMM Rive-Sud

Éclusier du Haut-Richelieu

L'Accolade Santé mentale

Le Phare, Saint-Hyacinthe et régions

Le Pont du Suroît

